



- L'Assemblée Générale des contrôleurs aériens de Limoges s'est réunie le 8 octobre 2015 pour affirmer son soutien à M. Stéphane BOULANGER, TSEEAC qui occupait un poste supprimé suite à la fermeture de la Délégation Territoriale du Limousin.
- L'Assemblée Générale constate que :
 - Le Protocole 2013-2015 prévoit qu'il n'y aura pas de mobilité forcée lorsque des solutions locales existent.
 - Des services SNA et DSAC sont présents à Limoges et des solutions locales existent.
 - Depuis la réorganisation, son cas n'est toujours pas réglé, le laissant dans une incertitude professionnelle moralement inacceptable.
- Nous demandons que la DGAC règle ce problème sans attendre.
- Motion adoptée à l'unanimité